DEPARTEMENT DE LA REUNION COMMUNE DE SAINT-ANDRE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné Joé BEDIER, Maire de la Commune de Saint-André, certifie que les titres de recettes numéros 4068, 4069, 4070 du 08/02/2018 ont été émis pour les loyers annuel de 2015 à 2017 au nom de Madame ELIE épouse COULAMA-MOUNICHY Marie-Lourdes, occupante du local sis au n° 76 Bis centre commercial à Saint-André

En raison de l'incapacité à régler la dette et afin de suspendre les poursuites financières, il est nécessaire d'annuler les titres de recettes, préalablement à une décision du conseil municipal prévue pour septembre ou octobre 2024, pour un montant total de quarante-neuf mille soixante-seize euros et quarante-neuf centimes (49 076,49 €), le bordereau de situation ci-joint.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-André, le 2 3 SEP. 2024

Joé BEDIER